

# Balade des Barons de Ferrette



Ce pictogramme balise le sentier et vous guidera lors de votre promenade.

**Circuit** 7,7 km

**Durée du parcours** 2h30, sans difficulté

**Départ** parking de la salle communale

- > **Suivre la RD26** (rue de Delle) vers le carrefour au centre du village.
- > **Au stop, à gauche**, vous découvrez un bâtiment imposant autrefois "dit l'Auberge de l'Ange", **prendre la RD 463** pendant environ 200 m, à gauche la statue de la Vierge, le monument aux morts et le bâtiment Mairie-Ecole (réaménagé en 2005 et 2006) qui fait l'angle entre la RD 463 et la RD 26.
- > **Prendre la direction de Suarce**. A votre gauche **l'église St-Urs**. Détruite lors de la guerre de Trente Ans (1618-1648) par l'armée suédoise, elle est entièrement reconstruite au XVIII<sup>e</sup> siècle. **Un retable sculpté** en bois par les frères Breton est classé



## Respectons la nature !

- > **rempportons nos déchets**, la nature compte sur nous
- > **cueillons peu et évitons d'arracher et de déraciner**
- > **apprenons à connaître et respecter la faune et la flore**

rando famille

6

monument historique. En face de l'église la maison des barons de Ferrette, qui appartenait à la puissante famille des Ferrette

- > **Suivre la route de Suarce pendant environ 200 mètres puis la rue Basse jusqu'au carrefour rue de Boron**, vous trouverez un des Calvaires de la commune, continuer route de Boron, à votre droite **l'étang des Rosières**, à gauche la station de pompage et une série d'étangs dont le plus important est **l'étang Grosjean** par sa superficie et dont la particularité est d'accueillir un grand nombre d'oiseaux migrateurs. La faune et la flore sont bien spécifiques de la région du Territoire de Belfort et du Sundgau.
- > **A l'entrée du bois continuer tout droit, au croisement suivant prendre à droite**, vous êtes dans la forêt communale ou vous pourrez reconnaître différentes essences (hêtre, chêne, charme, bouleau et aulne). A gauche, le chalet des chasseurs, **suivre le chemin dit du "fer à cheval"** vous arriverez sur la digue de l'étang communal.
- > **Suivre le chemin empierré jusqu'à un croisement**, continuer tout

droit en longeant une parcelle d'épicéas, vous arriverez à l'angle de la digue d'un étang communal "**l'étang du Prince**", vous atteindrez à nouveau la RD 26 à l'angle du chemin du Coin du Bois qui dessert 2 fermes dont une du même nom et la "Ferme Rouge" puis **prendre à droite, suivre la RD et à environ 15 m prendre à gauche un chemin entre deux pâtures** (avec vaches selon la saison) qui rejoint la forêt de Florimont. Ce chemin devient sentier qui ne peut être pratiqué qu'à pieds.

- > **Dans la forêt, traverser la digue de l'étang Prévot**, continuer sur le chemin empierré bordé par 2 haies de chaque côté, **prendre à droite un chemin de terre** qui longe la forêt de la "Charmille" et qui devient empierré à l'orée du bois.
- > **Continuer tout droit**, à droite un étang privé, passer ensuite sous la digue de Charmille (anciennement réseaux incendie communale) et **rejoindre la RD 26**. Sur votre droite se trouve **le verger des "croqueurs de pommes"** qui sauvegarde les espèces anciennes.



